Image not found or type unknown

Article L.132-8 Loi Gayssot

Par **Boris907**, le **02/05/2022** à **11:30**

Bonjour, même problème que ceux exposés précédemment avec deux particularités:

un cabinet d'avocats nous demande le paiment de sommes correspondant à plusieurs livraisons effectuées par RAE, société missionnée par Egetra au siège de notre société. (LRAR, copies des lettres de voiture).

- Le paiement pour ces livraisons a été effectué auprès d'Egetra le 31 mai 2021, c'est à dire avant la mise en redressement d'Egetra (22 juin 2021)

- Cette date, 31 mai 2021, marque également la cessation de l'activité commerciale de notre société. Le gérant, mon époux prenant sa retraite. Cela figure dans le Kbis.

Pour ces deux raisons, les sommes demandées sont-elles exigibles?

Merci pour votre réponse.

2.13.0.0

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés